

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [katy Lévesque](#)

<https://www.cadre21.org/membres/f15d07329dc6410b2db0aca5>

Date d'obtention : 2023-04-28 14:04:08

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La trousse sexto doit être utilisée pour nous aider à porter aucun jugement, confidentialité et pauser des questions qui n'influencent pas les réponses des élèves. Je dois bien suivre les étapes qui permettent une méthode uniforme pour être dans le même cadre afin de me référer et de me guider lors de mon intervention. Le protocole est clair. Bien suivre les étapes :

- parler à la personne qui fait le signalement
- confisquer les cellulaires
- remplir la grille d'évaluation (une par élève)
- évaluer pour déterminer (la nature de l'évènement, intentions, étendue, impulsivité ou malveillant)
- rencontrer tous les élèves seuls à seul, qui peuvent avoir été impliqués dans l'évènement
- contacter le service de police

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Stabilité et cohérence dans mes interventions. Être plus outillé et accompagner, avoir le réflexe d'utiliser la trousse dès la première rencontre avec un élève. Miser sur les priorités (pas consulter les photos, rassurer la victime, agir rapidement, confidentialité, confisquer les cellulaires, agir rapidement) Collaborer, travail d'équipe avec les policiers, autres écoles, direction....

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Avoir un jugement, rester neutre, Rassurer les différentes personnes impliquées, agir rapidement pour éviter la diffusion, confidentialité très importantes !